

tal, les gens sont là toute la journée, dans une atmosphère médicale, c'est facile d'aller les voir, de prendre le temps qu'il faut. Dans une consultation en ville, c'est court, il faut prendre des décisions plus vite. Ce stage devrait être obligatoire vu

le pourcentage de ceux qui deviendront généralistes, et ce n'est pas normal que les spécialistes n'aient pas vu comment cela se passe en médecine générale ni comment on prend en charge un patient en ville. —

■

1. Examen classant national, version moderne du concours de l'internat, qui classe les étudiants à l'issue de la 6^e année, de 1 à 7 000, et détermine le choix de la spécialité et des stages.
2. La revue *Prescrire* est une revue de formation indépendante, à destination des soignants, principalement médecins et pharmaciens, qui commente les médicaments et les démarches thérapeutiques en étant très critique sur les intérêts des laboratoires pharmaceutiques. La revue *Prescrire* critique aussi les recommandations de la Haute Autorité de Santé.
3. Les recommandations de la Haute Autorité de Santé sont des références de pratiques et de thérapeutique émises par cette instance réunissant des experts mandatés par le gouvernement, mais pas exempts de conflits d'intérêt.

Pas de deuxième chance

Ce récit d'une étudiante souhaitant être médecin et empêchée de redoubler sa première année semble incroyable et pourtant... c'est la réalité ¹. §Formation initiale, Formation continue

On entend partout que l'on manque de professionnels de santé, que la relève ne sera peut-être pas assurée, et en effet les nouvelles réformes ne nous y aident pas.

Depuis toute jeune, je veux soigner, j'aime m'occuper des autres, je souhaite les aider à aller mieux. Alors évidemment, mon avenir je le voyais dans le milieu médical : médecin généraliste ou pédiatre ou même sage-femme, je ne savais pas encore très bien et je m'étais dit que je choisirais plus tard ; tout d'abord, il fallait passer la première année : cette première année ouvrant les portes des différentes professions médicales et réputée très dure par la sélection du concours.

Alors, après avoir obtenu mon baccalauréat scientifique, je m'inscris à la fac, à l'UFR (Unité de Formation et de recherche) de médecine Paris Diderot. L'ambiance en amphithéâtre me paraît meilleure que ce qu'on m'en avait dit (pas de bizutage, de vol de cours...), mais au fur et à mesure des semaines, je me rends compte que la réputation de difficulté est encore en dessous de la réalité : toutes ces choses à apprendre avec une grande partie qui ne servira qu'à faire un tri parmi les étudiants. On finit par se dire : « Ce n'est pas grave, j'emmagasine le plus de choses possibles et l'année prochaine, quand je redoublerai, je serai prête ». On travaille beaucoup, jusqu'à en perdre l'intérêt qu'on portait à la médecine : il faut connaître le cours par cœur ; s'y intéresser, c'est secondaire.

Cependant, on était bien loin du compte ; eh oui, en janvier, un petit mot est accroché sur le panneau d'affi-

chage : « Les étudiants de PACES (Première Année Commune aux Etudes de Santé) classés à l'issue du concours, au-delà du 1 105^e rang (nous étions 2 200 dans ma fac) se verront réorientés. » Là, il fallait com-

prendre que non seulement c'était très dur de passer en deuxième année, mais qu'à partir de cet instant, il allait falloir se battre pour pouvoir avoir une deuxième chance.

J'ai beaucoup travaillé mes partiels, mais tout de même pas suffisamment puisque j'ai été classée 1 200 et 1 400. Aujourd'hui, la fac de médecine m'a fermé ses portes. Pour redoubler ma première année, il faudrait d'abord que je valide 60 ECTS « crédits d'enseignement » que j'obtiendrais en réussissant une année dans un autre type d'établissement conduisant au grade de licence (fac de biologie, d'économie...), puis me réinscrire à l'UFR de médecine en PACES avec le droit à une année seulement. Sinon, je pourrais choisir une formation paramédicale, mais ce choix est limité puisque la nouvelle législation a regroupé aussi dans la PACES les filières pharmacie, odontologie, maïeutique.

Je refuse de renoncer à être soignante, alors pour ne pas perdre un an dans un autre établissement avant de retenter la première année de médecine, j'ai décidé de partir en Belgique où je vais, si mon dossier est accepté, faire des études de sage-femme. —

■

1. Cf. l'article sur la « Première Année Commune aux Etudes de Santé », p. 18.